



## SAISON 2019/2020

### • PREINSCRIPTION:

- Devant la demande importante d'inscription pour la saison 2019/2020, nous proposons des préinscriptions. Les membres préinscrits seront garantis d'avoir une place au sein du club.

Marche à suivre :

- récupération des dossiers auprès de vos entraîneurs. **Attention le dossier doit être rendu complet** (Cf pièces à fournir).

Vous pouvez le remettre avant fin juin ou l'envoyez à **Firminy-Gym au 16 ch. de Bayle 43110 Aurec sur Loire.**

**Les stages de fin Aout ne seront pas accessibles aux gymnastes participants n'ayant pas rendu un dossier complet avant le début de celui-ci. Merci de votre compréhension.**

### • INSCRIPTIONS :

Voir les dates et horaires sur :

- ✓ Tableau d'affichage de club
- ✓ Site internet : <http://www.firminy-gym.fr/>
- ✓ Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FirminyGym/>

### • REGLEMENT FINANCIER: Cotisation club + licence fédérale (le montant de la licence fédérale fixé par la fédération est reversé intégralement à la Fédération).

#### ○ Règlement:

- **Impérativement à la 2ème séance d'entraînement.**

- 3 chèques. Ces différents chèques, datés du jour de l'inscription, seront déposés en banque en octobre 2019, janvier 2020 et avril 2020.

- Réduction sur les cotisations:

- **30€ pour le 2ème enfant et - 50€ pour le 3ème enfant.**

- **20€ de remise sur la cotisation club, sur présentation du "Coupon tous en club".** Mis en place par la municipalité de Firminy uniquement pour les enfants habitant la ville. A retirer en Mairie service des sports et à présenter le jour de l'inscription.

**Attention aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année, sauf cas de force majeur.**

- Gymnastique GAM-GAF: Reprise des séances à partir du **lundi 02 septembre 2019**
- Poussy-Gym: Reprise des séances à partir du **mercredi 04 septembre 2019**
- Baby-Gym: Reprise des séances à partir du **mercredi 11 septembre 2019**  
Arrêt des séances durant les vacances scolaires.
- Secteur adultes et séniors: Reprise des séances à partir du **mardi 10 septembre 2019**

- **Pièces à fournir (cocher au fur et à mesure) :**

**Un certificat médical ou attestation :**

- Pour les nouveaux licenciés: Fournir un certificat médical avec la mention « **absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition** » pour ceux qui sont concernés
- Pour les licenciés qui renouvellent leur licence à la FFG (déjà licenciés dans un club FFG en 2018/2019)

Vous devez remplir le questionnaire de santé

2- Si avez répondu NON à toutes les questions, vous devez renseigner l'attestation et la fournir au club

3- Si vous avez répondu OUI à une seule question, vous devez présenter un nouveau certificat médical

**Feuille d'inscription** qui devra être obligatoirement remplie et signée lors de l'inscription: Elle permet l'établissement de la licence auprès de la fédération.

### 1 photo d'identité

**Licence -Assurance:** Une notice d'information concernant le contrat d'assurance automatiquement souscrit en prenant la licence F.F.G. sera remise lors de l'inscription. Elle informe sur les garanties prises et offre la possibilité de souscrire éventuellement des prestations complémentaires. Après en avoir pris connaissance, vous devez obligatoirement nous retourner, daté et signé le coupon "bulletin d'inscription au club et déclaration du licencié".

### Le règlement

**Le dossier d'inscription complet devra impérativement être fourni pour participer à la 2ème séance. Si ce n'est pas le cas, l'accès à l'entraînement sera interdit.**

 Pour les nouveaux adhérents, possibilité d'essayer une séance avant de procéder à l'inscription définitive

- **Info pratique :**

- ❖ *Tout le mois d'octobre une permanence se tiendra **le mercredi de 18h00 à 20h00** au bureau (local situé près des vestiaires)*
- ❖ *Pour des raisons pratiques, les horaires peuvent changer en cours de saison. Nous vous en avertirons si cela devait se produire.*
- ❖ *Les horaires d'entraînements seront précisés début septembre.*
- ❖ *Un règlement intérieur pour le bon fonctionnement du club est affiché au local. Merci d'en prendre connaissance. Toute inscription implique l'acceptation et le respect du règlement.*

▪ *Sophie Cognasse :*                      06 16 28 87 42

▪ *Alain Sapey:*                                06 78 75 27 93

- *Marie-Anaïs Mourier:* 06 30 44 15 91 / 06 81 58 70 39



• **JOURS ET HORAIRES D'INSCRIPTIONS :**

<b>LUNDI</b>	26 août	de 17h00 à 19h00
<b>MERCREDI</b>	28 août	de 17h00 à 19h00
<b>VENDREDI</b>	30 août	de 18h00 à 20h00
<b>LUNDI</b>	02 septembre	de 18h00 à 20h00
<b>MARDI</b>	03 septembre	de 18h00 à 20h00
<b>MERCREDI</b>	04 septembre	de 17h00 à 20h00
<b>VENDREDI</b>	05 septembre	de 18h00 à 20h00